



# CAP PROTÉINES Challenge

**« Cap Protéines Challenge », le concours étudiant pour innover avec les protéines végétales  
Une dizaine d'écoles déjà sur la ligne de départ !**

*Paris, le 22 septembre 2021 – Bonne nouvelle pour les étudiants motivés par l'innovation autour des protéines végétales ! Organisé dans le cadre du programme Cap Protéines, le concours « Cap Protéines Challenge » va leur permettre de proposer des idées de la fourche à la fourchette. Il offrira aux équipes sélectionnées un mentorat par un expert d'un des centres techniques partenaires et au gagnant, un accompagnement pour concrétiser son projet.*

Terres Inovia et Terres Univia, en partenariat avec le CTCPA, l'Iterg, la Fondation Avril, l'Acta, l'Actia et Manger du Sens, lancent le Cap Protéines Challenge. Organisé dans le cadre du projet « Répondre à la transition alimentaire par des produits locaux, durables et diversifiés » du programme Cap Protéines, ce concours d'idéation s'adresse aux étudiants de toutes filières et une dizaine d'écoles ont d'ores-et-déjà manifesté leur intérêt : AgroSup Dijon, ENSAIA Nancy, SUPAGRO Montpellier, IPA Université d'Avignon, Polytech Marseille, ENSCPB Bordeaux, ONIRIS - Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes Atlantique, ESIROI - Ecole Supérieure d'Ingénieurs Réunion Océan Indien, Bordeaux Sciences Agro et l'Institut Paul Bocuse.

## **Un défi pour toute la chaîne de valeur**

Le cahier des charges de Cap Protéines Challenge donne aux étudiants pour mission de proposer des idées et des concepts innovants, afin de répondre à la transition alimentaire, d'améliorer la qualité et la quantité de la production nationale des cultures riches en protéines et de démocratiser leur utilisation en alimentation humaine. De la fourche à l'assiette, c'est donc tous les maillons de la chaîne de valeur qui sont ciblés. Agriculteurs, transformateurs, consommateurs... L'approche filière sera globale.

*« Les légumineuses sont des cultures clés pour notre souveraineté alimentaire. Le Cap Protéines Challenge est une belle occasion d'encourager l'innovation et d'accompagner des projets prometteurs. Terres Univia s'engage pleinement dans cette nouvelle initiative de Cap Protéines, car attirer les étudiants et entrepreneurs de demain à travailler sur les légumineuses est l'un des leviers pour augmenter de 40 % la surface de cultures de légumineuses d'ici 2024 »,* note Antoine Henrion, agriculteur et président de Terres Univia.

*« Développer des solutions innovantes autour des protéines végétales, faire émerger de nouvelles idées et de nouveaux modes de consommation, former et accompagner les étudiants... le Cap Protéines Challenge accompagne l'alimentation de demain. C'est pourquoi le CTCPA, en tant que centre technique agroalimentaire, est fier d'en être le partenaire »,* explique Stéphane George, Responsable de l'émergence et du suivi des programmes collaboratifs au CTCPA.

### **En pratique**

Le Cap Protéines Challenge a été officiellement lancé par un webinar, le 21 septembre 2021 au CTCPA à Avignon. Frédéric Fine, Directeur Business Développement chez Terres Inovia, Marie Dubot, Chargée de Mission Innovation chez Terres Univia, Stéphane George, Responsable de l'open innovation et de l'émergence de projets stratégiques au CTCPA, Jean David Leao, Responsable de la recherche collective à l'Iterg, et Freddy Thiburce, Dirigeant Associé de Manger du sens, ont explicité le contexte, les enjeux et les attentes du challenge autour des protéines végétales ainsi que le règlement du concours. Cet événement a été enregistré pour être accessible en replay sur la plateforme [Manger du Sens](#) et sur [YouTube](#). Les participants devront déposer leurs projets sur la plateforme Manger du Sens avant le 9 novembre et seront invités à présenter leurs travaux, le 30 novembre 2021, devant le jury organisateur, qui retiendra 4 à 6 projets. Une fois les résultats dévoilés, les équipes présélectionnées accéderont à la seconde phase du challenge et bénéficieront d'un mentorat par un expert d'un des centres techniques partenaires, Terres Inovia, CTCPA et Iterg. La deuxième partie du concours se clôturera le 25 avril 2022, lors du dépôt des projets finaux.

Une cérémonie officielle de remise des prix sera organisée le 12 mai 2022 en présence de personnalités et d'experts de la filière. Le Projet Lauréat du Cap Protéines Challenge se verra décerner un chèque de 3000 € et un accompagnement par un centre technique du secteur pour concrétiser le projet.

### **À propos de Cap Protéines**

Cap Protéines est le programme de recherche, développement, innovation et transfert du Plan Protéines lancé par les pouvoirs publics dans le cadre du Plan France Relance. Piloté par Terres Inovia et l'Institut de l'élevage, il mobilise plus de 200 partenaires techniques, 100 000 producteurs d'oléoprotéagineux et plus de 100 000 éleveurs de ruminants en 2021 et 2022 et est doté d'un budget de 55,5 M d'€. Ce programme est financé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans le cadre du plan France Relance et Terres Univia.

[www.cap-proteines.fr](http://www.cap-proteines.fr)



### **À propos de Terres Inovia**

Terres Inovia est l'institut technique des professionnels de la filière des huiles et protéines végétales et de la filière chanvre. Sa mission est d'améliorer la compétitivité des oléagineux, des protéagineux et du chanvre industriel, en adaptant la production et la valorisation des produits au contexte économique et aux demandes sociétales. Terres Inovia fait partie du réseau Acta – Les instituts techniques agricoles. [www.terresinovia.fr](http://www.terresinovia.fr)

Terres Inovia fait partie du réseau Acta – Les instituts techniques agricoles

### **À propos de Terres Univia**

Terres Univia est l'interprofession des huiles et des protéines végétales. Elle regroupe les principales associations et fédérations professionnelles de la production, la commercialisation, la transformation et l'utilisation des oléagineux et des plantes riches en protéines. Ses missions : la connaissance des productions et des marchés, la promotion de la filière et de ses produits, le pilotage des dispositifs de qualité, le soutien aux actions de R&D, l'organisation des pratiques professionnelles et la diffusion de ses connaissances auprès des professionnels. [www.terresunivia.fr](http://www.terresunivia.fr)

### **À propos du CTCPA**

Le CTCPA, centre technique agroalimentaire, accompagne les entreprises du secteur (de la start-up au grand groupe) dans les domaines de la conservation de la qualité produit et de la sécurité des aliments, le développement de produit et de procédé, la performance industrielle et environnementale ainsi que les emballages. Le CTCPA intervient sous forme d'accompagnements sur-mesure en audits-conseils-études, analyses en laboratoires, essais et préséries dans ses halles technologiques et également via des formations. [www.ctcpa.org](http://www.ctcpa.org)

### **À propos de l'Iterg**

Iterg est le CTI des industries productrices d'huiles et protéines végétales. Il participe au développement des industries des corps gras et produits apparentés : graisses, huiles végétales et coproduits des huiles, protéines végétales et composés mineurs, dérivés de ces produits. Iterg fait partie du réseau Actia et est labélisé ITAI – Institut technique Agro-Industriel. [www.iterg.com](http://www.iterg.com)

### **À propos de la Fondation Avril**

La Fondation Avril s'inscrit dans une volonté d'agir et de s'impliquer dans les territoires ruraux en France et en Afrique, en poursuivant des missions d'intérêt général. En France, la Fondation Avril accompagne la transition agricole vers des modèles créateurs de valeur économique, sociale, et environnementale durable et intervient également dans les territoires pour la promotion d'une alimentation saine et durable pour tous. En Afrique, elle souhaite contribuer à son autonomie en protéines, ce qui passe par un accompagnement actif à la structuration des filières et un appui à des initiatives agroécologiques favorisant la biodiversité cultivée et la préservation des sols. [www.fondationavril.org](http://www.fondationavril.org)

### **À propos de l'Acta**

Acta - les instituts techniques agricoles anime et représente le réseau des 18 instituts techniques agricoles (ITA), outils professionnels de recherche appliquée et de transfert technologique pour valoriser leur savoir-faire unique en France et à l'international. Sa raison d'être est de connecter les hommes et les savoirs pour accélérer l'émergence de

l'innovation et améliorer la compétitivité des filières agricoles, forestière et agro-industrielles en agriculture conventionnelle, biologique et durable. [www.acta.asso.fr](http://www.acta.asso.fr)

### **À propos de l'Actia**

Structure nationale de coordination, l'Actia fédère les activités des Instituts techniques de l'agro-alimentaire, ainsi que des Centres partenaires, interface et techniques, dont les 1200 chercheurs, ingénieurs et techniciens accompagnent quotidiennement les entreprises, en particulier les PME. Avec plus de 80 implantations en France, les Centres Actia interviennent dans tous les secteurs des industries alimentaires, ainsi que sur des valorisations non alimentaires des produits agricoles (biotechnologie, chimie fine, cosmétique, pharmacie). L'Actia dynamise et catalyse ce réseau unique de développement, de transfert, d'information et de formation en faisant jouer en synergie les savoir-faire et les complémentarités de chacun. [www.actia-asso.eu](http://www.actia-asso.eu)

### **À propos de Manger du Sens**

1ère plateforme collaborative de transition alimentaire, à la pointe des technologies web et de l'Intelligence collective, pour aider les marques alimentaires et leurs organisations à déployer des stratégies de transformation, d'innovation et de communication à impact positif. Nous facilitons les interactions « conversationnelles » avec les consommateurs et les parties prenantes sous forme de débats-collaboratifs ou de défis créatifs en ligne (ex. Concours Startups, Challenge étudiants, Animation d'écosystème Innovation...) [www.mangerdusens.fr](http://www.mangerdusens.fr)

Contact presse : Violaine de Saint Vaulry – [saintvaulry@droitdevant.fr](mailto:saintvaulry@droitdevant.fr) – Tel : +33 (0)1 39 53 01 10